



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/170

**OBJET : CESSATION DE L'ACTIVITÉ DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES RESIDUELLES PAR L'UCTOM
LA BREDE-PODENSAC**

Envoyé en préfecture le 16/12/2019
Reçu en préfecture le 16/12/2019
Affiché le 
ID : 033-243301264-20191209-2019_170-DE

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 34

Nombre de Conseillers présents et représentés : 40

Quorum : 23

Date de convocation : 29 novembre 2019

Date d'affichage de la convocation au siège : 29 novembre 2019

Le 9 décembre de l'année deux mille dix-neuf à 18h30

à Martillac – Technopole Montesquieu

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	A		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	Mme EYL
TALABOT Martine	E	M. DANNE	CHENNA Nadine	E	M. FATH
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	P	
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	P	
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	E	Mme FOURNIER
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	A	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		GERARD Laure	P	
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	A	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	E	M. DE MONTESQUIEU			
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme M. CHEVALIER, secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/170

**OBJET : CESSATION DE L'ACTIVITÉ DE TRAITEMENT DES
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES PAR L'UCTOM
LA BREDE-PODENSAC**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3-1-3 portant sur la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5212-33 et L5711-1 concernant la procédure de dissolution des syndicats, et plus spécifiquement les syndicats mixtes fermés,

Vu la délibération du Conseil syndical de l'UCTOM La Brède-Podensac du 9 septembre 2019 portant sur l'arrêt de l'activité de traitement des ordures ménagères par l'UCTOM,

Vu la délibération n°2019/137 du 24 septembre 2019 portant sur le porter à connaissance de la cessation de l'activité de traitement des ordures ménagères résiduelles par l'UCTOM,

Vu l'avis de la commission Développement durable-Ordures ménagères du 19 novembre 2019,

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

La Communauté de Communes de Convergence Garonne souhaitant adhérer à la SPL portant sur le tri des emballages, elle a besoin d'exercer pleinement sa compétence traitement.

Lors de son Conseil syndical du 9 septembre 2019, l'UCTOM de La Brède-Podensac a délibéré en faveur de la cessation de son activité de traitement des Ordures Ménagères Résiduelles.

En conséquence, le Président de la CCM souhaite informer les membres du Conseil communautaire de la fin d'activités du traitement des ordures ménagères résiduelles par l'UCTOM à compter du 21 février 2020.

Néanmoins, le syndicat continue à exister pour assurer la gestion du patrimoine et préparer sa dissolution.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Se prononce en faveur de la cessation d'activité de traitement de l'UCTOM au 21 février 2020.

Fait à Martillac, le 9 décembre 2019

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement